

D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2017-049R	R-3981-2016 Phase 1	1 ^{er} mai 2017
-------------	------------------------	--------------------------

PRÉSENTS :

Marc Turgeon
Lise Duquette
Françoise Gagnon
Régisseurs

Hydro-Québec
Demanderesse

et

Intervenants dont les noms apparaissent ci-après

Rectification de la décision D-2017-049 rendue dans le dossier R-3981-2016 Phase 1

Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec pour l'année 2017

Intervenants :

Association Hôtellerie Québec et Association des restaurateurs du Québec (AHQ-ARQ);

Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-CIFQ);

Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM);

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI);

Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME);

Nalcor Energy Marketing Corporation (NEMC);

Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA).

1. RECTIFICATION

[1] La Régie de l'énergie (la Régie) a rendu le 28 avril 2017 la décision D-2017-049 dont l'annexe A a malencontreusement été omise dans la décision.

[2] La Régie, par la présente décision de rectification, publie l'annexe A de la décision finale et sur les frais de la phase 1 du présent dossier.

[3] **Pour ces motifs,**

La Régie de l'énergie :

PUBLIE l'annexe A de la décision D-2017-049.

Marc Turgeon
Régisseur

Lise Duquette
Régisseur

Françoise Gagnon
Régisseur

Représentants :

Association Hôtellerie Québec et Association des restaurateurs du Québec (AHQ-ARQ) représenté par M^e Steve Cadrin;

Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-CIFQ) représenté par M^e Pierre Pelletier;

Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM) représentée par M^e Paule Hamelin et M^e Nicolas Dubé;

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI) représentée par M^e André Turmel;

Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) représenté par M^e Geneviève Paquet;

Hydro-Québec représentée par M^e Yves Fréchette;

Nalcor Energy Marketing Corporation (NEMC) représentée par M^e Paule Hamelin et M^e Nicolas Dubé;

Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA) représenté par M^e Dominique Neuman.

ANNEXE A

TARIFS DES SERVICES DE TRANSPORT

Annexe A (2 pages)

M. T. _____

L. D. _____

F. G. _____

Tarifs des services de transport 2017			
Services de transport			Tarifs
Point à point	Annuel	Ferme	76,13 \$/kW/an Cavalier 2017 : 0,18 \$/kW/an
	Mensuel	Ferme	6,34 \$/kW/mois
	Mensuel	Non ferme	6,34 \$/kW/mois
	Hebdomadaire	Ferme	1,46 \$/kW/semaine
	Hebdomadaire	Non ferme	1,46 \$/kW/semaine
	Quotidien	Ferme	0,29 \$/kW/jour
	Quotidien	Non ferme	0,21 \$/kW/jour
	Horaire	Non ferme	8,69 \$/MW/heure
Réseau intégré			N/A
Alimentation de la charge locale			2 859 062 150 \$ Cavalier 2017 : 6 759 900 \$